

AR Prefecture

006-210600599-20220920-DEL2022_86B-DE

Reçu le 22/09/2022

Publié le 22/09/2022



VILLE D'EZE

**DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES**

**ARRONDISSEMENT
DE NICE**

**Délibération
n°2022_86**

20 septembre 2022

MAIRIE D'EZE

OBJET :

**Composition de la
commission des
finances et du
développement
économique :**

RAPPORTEUR :
Monsieur le maire

**Nombre de conseillers en
exercice 19**

Nombre de présents 15

Nombre de votants 18

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le vingt septembre à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué le quinze septembre deux mille vingt-deux, s'est réuni à la mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Stéphane CHERKI, maire.

Présents : M. Stéphane CHERKI - Mme Céline ZAMBON – Mme Virginie SOULIER – M. Patrick LADU – M. Christian FIGHIERA
Mme Meriem BEN HADDOU – Mme Isabelle GIANTON – M. Alain FABRI – Mme Valérie BUSILLET – Mme Patricia PONTIS – Mme Annick FILLON - Mme Patricia ALLOUCH – Mme Claudine TURRINI – M. Jean-Barthélémy VAUTEL - M. Ghassan ANDRAOS

A donné procuration :

M. Sylvestre ANSELMi pour M. Ghassan ANDRAOS
M. Boris KRUNIC pour M. Christian FIGHIERA
M. Claude TKACZYK pour Mme Virginie SOULIER

Absents excusés :

M. Christophe VESTRI

Secrétaire de séance : Mme Meriem BEN HADDOU

Vu le Code général des collectivités locales,

Vu la délibération n°2020-116 en date du 5 novembre 2020, approuvant le règlement intérieur du conseil municipal d'Eze et notamment son article 25, relatif aux commissions municipales,

Vu la délibération n°2021_6, du conseil municipal d'Eze, en date du 11 février 2021, portant composition de la commission des finances et du développement économique,

Vu le décès de Mme Rosaria Re Illario, conseiller municipal, le 24 août 2022,

Vu l'intégration de M. Ghassan Andraos comme conseiller municipal, le 20 septembre 2022,

AR Prefecture

006-210600599-20220920-DEL2022_86B-DE

Reçu le 22/09/2022

Publié le 22/09/2022

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A L'UNANIMITE,

- Abroge la délibération n°2021_6, du conseil municipal d'Eze, en date du 11 février 2021 ;
- Désigne comme membres de la commission des finances et du développement économique les conseillers suivants :
 - M. Patrick LADU, vice-président ;
 - M. Ghassan ANDRAOS ;
 - M. Sylvestre ANSELM I ;
 - Mme Valérie BUSILLET ;
 - M. Christian FIGHIERA ;
 - Mme Isabelle GIANTON ;
 - Mme Virginie SOULIER ;
 - M. Jean-Barthélémy VAUTEL ;
 - Mme Céline ZAMBON ;
- Mandate Monsieur le maire pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le maire,



Le Maire,
Stéphane CHERKI.